



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 15 décembre 2025

Président : Madame KOENDERS

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 5 décembre 2025

Nombre de membres du Conseil municipal : 59

Nombre de membres en exercice : 59

Nombre de présents participant au vote : 49

Nombre de procurations : 7

Membres présents :

Madame Nathalie KOENDERS
Monsieur Antoine HOAREAU
Madame Christine MARTIN
Monsieur François DESEILLE
Madame Sladana ZIVKOVIC
Monsieur Hamid EL HASSOUNI
Madame Claire TOMASELLI
Monsieur Franck LEHENOFF
Madame Nuray AKPINAR-
ISTIQUAM
Monsieur Christophe BERTHIER
Madame Dominique MARTIN-
GENDRE
Madame Nadjoua BELHADEF
Madame Kildine BATAILLE
Monsieur Joël MEKHANTAR
Madame Delphine BLAYA
Madame Lydie PFANDER-MENY
Monsieur Jean-Philippe MOREL

Monsieur Massar N'DIAYE
Madame Stéphanie VACHEROT
Madame Marie-Odile CHOLLET
Monsieur Jean-Patrick MASSON
Monsieur Georges MEZUI
Madame Françoise TENENBAUM
Monsieur Jean-François
COURGEY
Madame Nora EL MESDADI
Monsieur Bassir AMIRI
Monsieur Patrice CHATEAU
Monsieur Fabien ROBERT
Monsieur Stéphane CHEVALIER
Madame Mélanie BALSON
Madame Catherine DU TERTRE
Monsieur Philippe LEMANCEAU
Monsieur François REBSAMEN
Monsieur Pierre PRIBETICH

Madame Marie-Hélène
JUILLARD-RANDRIAN
Madame Ludmila MONTEIRO
Madame Laurence GERBET
Monsieur Emmanuel BICHOT
Madame Céline RENAUD
Madame Caroline
JACQUEMARD
Monsieur Laurent
BOURGUIGNAT
Madame Claire VUILLEMIN
Monsieur Axel SIBERT
Madame Karine HUON-SAVINA
Monsieur Olivier MULLER
Monsieur Henri-Bénigne DE
VREGILLE
Madame Elizabeth REVEL
Monsieur Frédéric FAVERJON
Madame Valérie TEISSEIRE

Membres absents :

Monsieur Vincent TESTORI
Monsieur David HAEGY
Madame Stéphanie MODDE

Monsieur Marien LOVICH I pouvoir à Monsieur François DESEILLE
Monsieur Christophe AVENA pouvoir à Monsieur Christophe
BERTHIER
Monsieur Denis HAMEAU pouvoir à Madame Lydie PFANDER-MENY
Madame Danielle JUBAN pouvoir à Madame Christine MARTIN
Monsieur Jean-Paul DURAND pouvoir à Madame Nadjoua BELHADEF
Monsieur Philippe THIRION pouvoir à Madame Marie-Hélène
JUILLARD-RANDRIAN
Monsieur Bruno DAVID pouvoir à Madame Céline RENAUD

OBJET : PREAMBULE

Parrainage militaire d'un régiment de l'Armée de Terre par la Ville de Dijon - Demande d'agrément

La ville de Dijon, adhérente à l'association des villes marraines des forces armées, a exprimé, par courrier en date du 4 novembre dernier auprès du chef d'état-major de l'armée de Terre, son souhait de parrainer une unité opérationnelle de l'armée de Terre.

Ce parrainage militaire a pour objet d'établir un rapport privilégié entre la ville de Dijon et ses concitoyens d'une part, et le personnel de l'unité opérationnelle parrainée d'autre part. Cette démarche s'inscrit dans le droit fil des jumelages établis par ailleurs, destinés à créer et favoriser échanges et rencontres entre société civile et communauté militaire.

Pour mettre en place ce parrainage militaire, la ville devait recueillir l'accord du ministère des Armées et des anciens combattants. Elle a obtenu cet accord par courrier du 2 décembre 2025.

Une proposition de parrainage entre la ville de Dijon et le 511e régiment de Train d'Auxonne a été soumis à madame la Maire. Il se substituerait à celui établi en 1998 avec l'escadron de chasse « Cigognes » de la base aérienne 102, qui a été depuis fermée.

Mis sur pied en 1944 en Afrique française du Nord, le 511e régiment du Train a participé aux combats de la Libération avant d'être envoyé en Indochine. A son retour d'Extrême-Orient en 1956, il a rejoint la garnison d'Auxonne, à 25 kilomètres au sud-est de Dijon. Spécialisé dans les mouvements et le ravitaillement par voie terrestre, sa mission est d'assurer, dans le cadre de la projection d'une force, l'acheminement des unités et des ressources jusqu'aux premières lignes.

Depuis sa création, il a participé à de nombreuses opérations militaires et de paix en Europe, en Afrique et en Asie. Il est actuellement le seul corps militaire de première catégorie encore présent en Côte-d'Or et en Bourgogne et s'honore de son identité bourguignonne comme de sa proximité avec la ville de Dijon.

La ville de Dijon et le 511e régiment du Train ont signé le 26 juin 2025 une « convention armées-collectivités ». Ce partenariat porte sur le développement de la coopération entre le régiment et la ville en vue de promouvoir l'esprit de défense, d'accompagner le personnel du ministère des Armées et des anciens combattants et les familles de ses ressortissants, et de soutenir les projets ayant pour objet de développer un esprit civique et citoyen.

Il convient désormais, sous l'égide de l'association des villes marraines des forces armées, d'entériner cet engagement par une décision votée à l'unanimité par les membres du conseil municipal.

En effet, ainsi que le rappelle l'association des villes marraines : « les armées ne pouvant être l'enjeu de querelles partisans, et l'effort de défense procédant d'une certaine forme de consensus politique, l'unanimité du Conseil municipal est requise : c'est une règle stricte librement consentie – qui revêt toute la force d'un symbole – à laquelle l'ensemble des collectivités marraines existantes s'est obligé. Elle garantit à la fois la pleine et entière motivation des élus, et la nécessaire neutralité politique de cette décision ».

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide :

- **de parrainer** le 511e régiment du Train d'Auxonne ;
- **d'autoriser** Madame la Maire à adresser la demande d'agrément de ce parrainage auprès du chef d'état-major de l'armée de Terre, sous couvert de l'association des villes marraines des forces armées ;
- **d'autoriser** Madame la Maire à signer tout document s'y rapportant et à poursuivre l'adhésion de la Ville de Dijon à l'association des villes marraines des forces armées.

SCRUTIN	POUR : 56	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 7 PROCURATION(S)	

